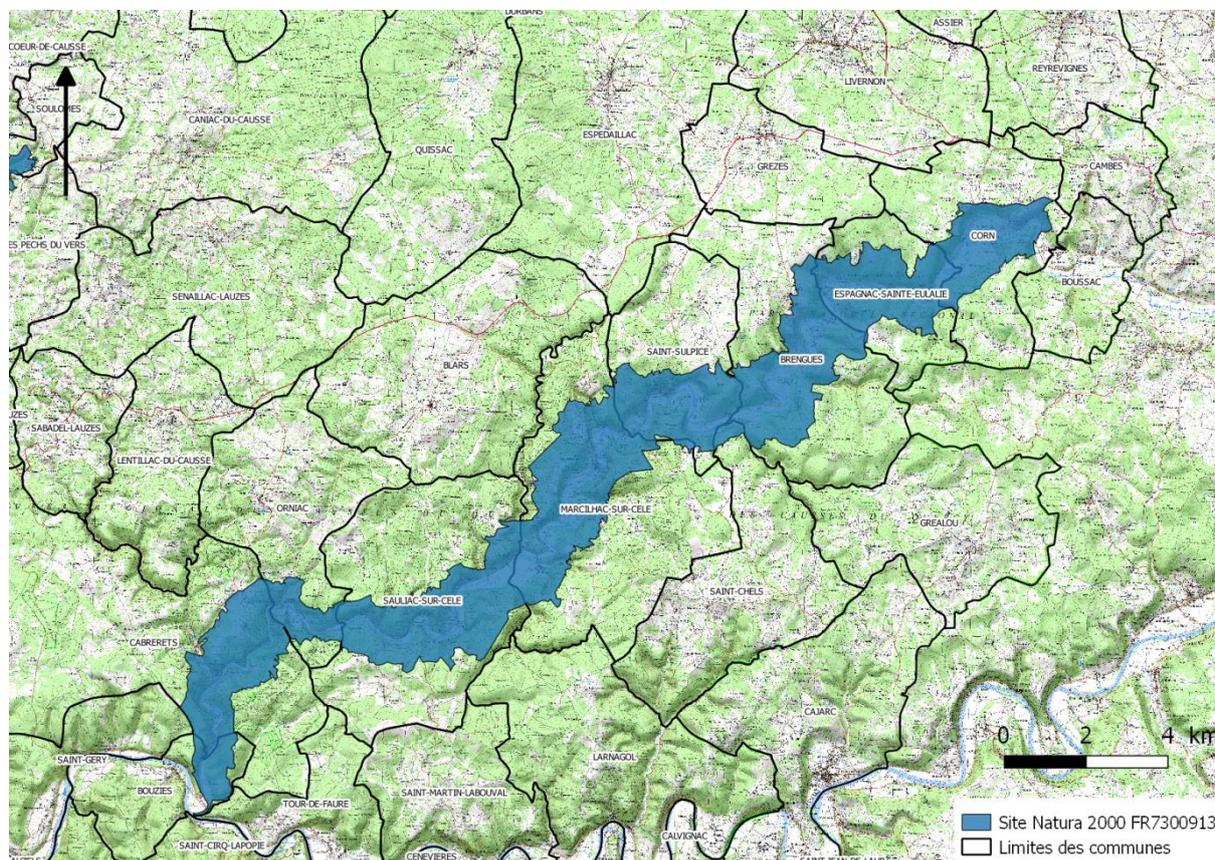


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

« Basse Vallée du Célé »

FR7300913



Site FR7300913 « Basse Vallée du Célé »

ZSC : Arrêté du 22/08/2006

Département : Lot (100 %)

Surface du site : 4 702 hectares

Opérateur/animateur du site : Parc naturel régional des Causses du Quercy

Description du site

Le site intitulé « basse vallée du Célé », désigné sous le code FR7300913, est situé sur le département du Lot, dans la nouvelle Région Occitanie.

Intégralement inclus dans le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, il se situe dans la partie Est du territoire et concerne 10 communes : Bouziès, Brengues, Cabrerets, Corn, Espagnac-Sainte-Eulalie, Marcilhac-sur-Célé, Orniac, Saint-Chels, Saint-Sulpice et Sauliac-sur-Célé.

Ce site, d'une surface de près de 4 702 ha, englobe la partie aval de la rivière du Célé sur 42 km de linéaire, depuis la commune de Corn jusqu'à Bouziès. Le site inclut également les versants boisés sur une largeur de 1 à 2 km en moyenne et près de 34 km de linéaire de falaises.

L'intérêt majeur du site réside dans la diversité des milieux naturels qu'il renferme : landes et pelouses sèches, habitats rocheux, prairies de fauche en fond de vallée, sans oublier les milieux aquatiques du Célé. Ces milieux abritent également de nombreuses espèces faunistiques et floristiques remarquables, dont certaines sont d'intérêt communautaire et prioritaires au titre de la directive Habitats.

Dans le fond de vallée, le Célé est bordé par un linéaire de prairies naturelles, alternant avec des cultures ou des plantations forestières (peupleraies, noyers, etc.). Les versants exposés au Nord sont des versants forestiers et ceux exposés au Sud sont plutôt des versants d'éboulis ou de falaises. On trouve sur les plateaux (Causse) de belles zones de pelouses et de landes.

Le site de la basse vallée du Célé est majoritairement représenté par des zones boisées (46 % de la surface du site).

Les habitats d'intérêt communautaire du site

Nomenclature officielle de la directive « Habitats »	Code Natura 2000	Surface sur le site (ha)	État de conservation	Menaces principales
Habitats agropastoraux : 24,6 %				
<i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>	5110	391,3	<i>bon</i>	Ce type d'habitat est peu menacé car les formations à Buis sont relativement stables.
<i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>	5130	95,5	<i>bon</i>	- dynamique de végétation - réouverture du milieu
<i>Pelouses calcaires karstiques (Alyso-Sedion albi)</i>	6110	<0,4	<i>bon</i>	Cet habitat ouvert de plantes pionnières sur substrat rocheux semble assez stable, seul l'embroussaillage le fait

Nomenclature officielle de la directive « Habitats »	Code Natura 2000	Surface sur le site (ha)	État de conservation	Menaces principales
				régresser.
<i>Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometea) (*sites d'orchidées remarquables)</i>	6210	154,9	<i>bon</i>	abandon du pâturage
<i>*Parcours substeppiques de graminées et annuelles (Thero-Brachypodietea)</i>	6220	2,3	<i>moyen</i>	- diminution globale de la pression de pâturage sur le site
<i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>	6510	90,2	<i>bon</i>	- mise en culture - retournement avec réensemencement du sol, - remplacement de la fauche par une utilisation exclusive du pâturage - fertilisation - drainage, sur les parcelles les plus humides - abandon de ces parcelles (risque d'enrichissement)
Habitats aquatiques et humides : habitats ponctuels				
<i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>	3130	<i>ponctuel</i>	-	- fermeture par la colonisation arbustive des berges - envahissement par des cortèges de plantes nitrophiles - abandon de l'élevage ovin - entretien des petits points d'eau
<i>Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées (Herbiers immergés à Characées)</i>	3140	<i>ponctuel</i>	-	- concurrence des autres types de végétations aquatiques - processus naturel d'envasement progressif du milieu aquatique.
<i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>	3150	<i>ponctuel</i>	-	- assèchement - envasement - hypertrophisation des eaux - consommation excessive par divers animaux - poissons brouteurs (Cyprinidés introduits)

Nomenclature officielle de la directive « Habitats »	Code Natura 2000	Surface sur le site (ha)	État de conservation	Menaces principales
				dans le lavoir)
<i>Rivières des étages planitiaires à montagnards avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>	3260	<i>ponctuel</i>	<i>bon</i>	- rejets organiques ou minéraux azotés provenant de diverses activités humaines - prolifération de barrages hydrauliques
<i>Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)</i>	7220	<i>ponctuel</i>	<i>moyen</i>	- altération de la qualité physico-chimique du milieu - fortes variations du régime hydraulique
Milieux rocheux				
<i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>	8130	4,3	<i>moyen</i>	extraction de granulats calcaires (castine)
<i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>	8210	41 km	<i>bon</i>	développement d'activités d'escalade
<i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>	8310	<i>ponctuel</i>	<i>bon</i>	- pollutions biologiques - pollutions chimiques ou physico-chimiques - aménagements touristiques - éclairages - dérangements des colonies de chiroptères - obstruction des entrées - destruction du milieu par création de carrières.
Milieux forestiers				
<i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	91E0	1,6 ha	<i>Moyen</i>	- exploitation forestière - baisse anormale du niveau de la nappe phréatique (recalibrage du cours d'eau)

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Nom français	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
---------------------	-------------------------	------------------------------	-----------------------------	----------------------------

Nom français	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
Insectes				
Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	1036	23 indiv. observés	-	- travaux dans le lit mineur de la rivière ; - modification des berges (aménagement et artificialisation) ;
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1041	25 indiv. observés	-	- exploitation intensive des ripisylves et des zones terrestres riveraines (défrichement et déboisement) ; - importante fréquentation touristique (baignade, canoë-kayak, camping...)
Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)	1046	38 indiv. observés	-	- toute pollution des eaux, d'origine agricole, industrielle, urbaine ou touristique ; - modifications écologiques naturelles (fermeture du milieu, modification du climat, compétition interspécifique...).
Écaille chinée (<i>Callimorpha quadripunctaria</i>)	1078	-	bon	Cette espèce ubiquiste est commune sur l'ensemble du département et couramment rencontrée par les lépidoptéristes lotois. Elle n'est pas en danger dans le Lot.
Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088	-	bon	Cette espèce est commune sur l'ensemble du département. Inféodé aux vieux chênes, <i>Cerambyx cerdo</i> n'est menacé que par l'abattage systématique de ces vieux arbres.
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083	-	bon	accumulation de polluants dans les sédiments et les micro-organismes, dont se nourrissent les larves ; difficultés d'accès aux zones de frayères (ouvrages infranchissables, manque d'eau, colmatage des sédiments...).
Poissons				
Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	1163	46 indiv. pêchés sur 4 pêches	moyen	- modification des paramètres du milieu - pollution de l'eau - prédation naturelle
Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	1096	17 indiv. pêchés sur 4 pêches	Moyen	- accumulation de polluants dans les sédiments et les micro-organismes, dont se nourrissent les larves - difficultés d'accès aux zones de frayères (ouvrages infranchissables, manque d'eau, colmatage des sédiments...)
Toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	1126	-	-	Toute atteinte portée au milieu aquatique
Mammifères				
Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)	1355	-	-	- destruction des habitats aquatiques et zones humides - pollution et eutrophisation de l'eau - exploitation des milieux aquatiques (irrigation et

Nom français	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
				<ul style="list-style-type: none"> - pompages excessifs, gravières...) - contamination par les biocides - aménagements hydrauliques - mortalité accidentelle - mortalité volontaire - dérangements (tourisme, loisirs nautiques...)
Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>)	1304	71 indiv. en été 104 indiv. en hiver	-	<ul style="list-style-type: none"> - condamnation des sites de reproduction potentiels
Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303	99 indiv. en été 122 indiv. en hiver	-	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la fréquentation des grottes et des sites hypogés - disparition des terrains de chasse potentiels - utilisation massive de produits phytosanitaires
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	1305	2100 indiv. en été 253 indiv. en hiver	-	
Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	1308	3 indiv. en été 8 indiv. en hiver	-	<ul style="list-style-type: none"> - traitements phytosanitaires - développement des éclairages publics - conversion des peuplements forestiers autochtones - fréquentation importante de certains sites souterrains.
Minioptère de Schreiber (<i>Miniopterus schreibersi</i>)	1310	3000 indiv. en été	-	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement touristique des cavités - fréquentation importante de certains sites souterrains - fermeture pour mise en sécurité des sites souterrains par des grilles - conversion rapide et à grande échelle des peuplements forestiers autochtones - destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles - traitements phytosanitaires - circulation routière et ferroviaire - développement des éclairages publics

Nom français	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
Petit murin (<i>Myotis blythi</i>)	1307	2 indiv. en été 26 indiv. en hiver	-	- dérangements et destructions des gîtes d'été, consécutifs à la restauration des toitures, aux travaux d'isolation, etc. - dérangements des gîtes d'hiver, dus à la surfréquentation, l'aménagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrières - intensification de la production agricole et forestière avec en particulier : la généralisation de l'usage de produits phytosanitaires (grande diminution de la quantité d'insectes disponibles) et transformation des prairies en cultures - compétition avec les pigeons ou les chouettes pour les gîtes estivaux.
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	1324		-	- condamnation des sites de reproduction potentiels - augmentation de la fréquentation des grottes et des sites hypogés - disparition des terrains de chasse potentiels - utilisation massive de produits phytosanitaires
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321	2 indiv. en hiver	-	- fermeture des sites souterrains - dérangement des gîtes de reproduction ou d'hivernage - disparition de gîtes de reproduction épigés - disparition de l'élevage extensif - disparition des prairies naturelles par conversion de ces prairies en cultures annuelles et suppression du réseau de haies du site - utilisation massive de produits phytosanitaires et en particulier d'insecticides.
Oiseaux				
Circaète Jean-Le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	-	mauvais	- travaux situés dans des aires de nidification utilisées ou potentiels - fréquentation des sites lors de la présence des oiseaux

Nom français	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
				- altération des territoires de chasse
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	-	moyen	- tous types de dérangements : équipement des falaises, « chasse photographique », vol en pente, exploitation forestière au pied des falaises - prédation du Hibou grand-duc et exclusion, par suite de l'augmentation des populations de ce dernier, des sites les plus favorables pour la reproduction - actions malveillantes (empoisonnement, tir au fusil, prélèvement d'œufs...) - lignes électriques.
Hibou grand-duc (<i>Bubo bubo</i>)	A215	-	bon	- électrocution ou la collision avec des lignes électriques, des câbles, des barbelés - le trafic routier (collision) - la dégradation de ses territoires de chasse et la modification des pratiques agricoles - utilisation massive de pesticides - dérangement en période de reproduction

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Milieus et espèces aquatiques	Maintenir un milieu aquatique viable pour la faune aquatique d'intérêt communautaire	Favoriser et maintenir les pratiques agricoles favorables au maintien de la qualité des eaux
	Maintenir ou restaurer les surfaces d'habitats naturels liés aux milieux agro-pastoraux	Encourager financièrement les propriétaires de parcelles en habitats d'intérêt communautaire à céder ou confier la gestion de leurs parcelles à des exploitants agricoles
Habitats et espèces rupestres	Préserver les habitats et les espèces de falaises	Favoriser des pratiques sportives respectueuses du milieu et des espèces
	Préserver des éléments ponctuels de biodiversité	Proposer des contrats Natura 2000 pour restaurer

	(haies, mares, arbres isolés	des éléments de biodiversité
Chiroptères	Préserver les colonies de reproduction et d'hibernation de chauves-souris et favoriser leur installation	Sensibiliser les propriétaires de bâtiments abritant des chauves-souris
Habitats et espèces forestiers	Préserver les espèces et habitats forestiers	Favoriser les pratiques de gestion favorables à la conservation des espèces de chiroptères et d'insectes